Règlements Sportifs 2026-2027 V2

1) Règles Communes 2
2) Championnat par équipes Week-end 4
3) Championnat par équipes Semaine 7
4) Championnat par équipes Vétérans 8
5) Coupes du Rhône-Lyon 9
6) Rhône-Lyon Vétérans 10
7) Finales individuelles Rhône-Lyon Séniors 11
8) Finales individuelles Rhône-Lyon Minimes/Cadets/Juniors 12
9) Finales individuelles Rhône-Lyon Poussins/Benjamins 13
10) Finales par Classement 14
11) Circuit Jeunes 15
12) Circuit Gones 16
13) Critérium Fédéral Messieurs 17
14) Challenge Chantal et Gérard MASSET 21

Annexes Critérium Fédéral 23

1) Règles Communes

Règles communes à toutes les compétitions
Toute inscription à une compétition vaut acceptation des présents règlements.
Les articles auxquels il est fait référence dans ces règlements renvoient aux règlements sportifs fédéraux.

INSCRIPTIONS
Une inscription est valable dès lors qu'elle est réalisée au plus tard à la date limite.

FORMULE DE COMPÉTITION
Lorsqu'elle dépend du nombre d'inscrits, la formule exacte de compétition est précisée sur la convocation.

HORAIRES
Se reporter dans tous les cas à la convocation pour voir les horaires de pointage et de début pour chaque tableau sur www.rhonelyontt.com

PHOTOGRAPHIES
Tout participant à une compétition autorise le Comité à prendre des photographies et à les utiliser pour assurer la promotion de la compétition et de la discipline sur son site Internet, ses réseaux sociaux (Facebook, Twitter et Google+) et ses parutions papier.

ABSENCES EN COMPETITION INDIVIDUELLE
Cette règle s'applique à toutes les compétitions n'indiquant pas de précision particulière.
Une absence est considérée comme régulière si :

- Elle est prévenue avant le début de la compétition.
- Elle est justifiée dans les 72h suivant le début de la compétition.

Une absence non régulière (non avertie et non justifiée) est sanctionnée d'une pénalité financière de 20€ au club du joueur concerné. Le Comité veillera à informer le club de cette pénalité et du joueur concerné, afin de laisser toute latitude au club concernant le recouvrement de cette pénalité avec le joueur concerné.

ABSENCES EN COMPETITION PAR EQUIPES
Toute rencontre doit être jouée en cas d'équipe non conforme ou incomplète (même si plusieurs absents...). La non-conformité est notifiée au dos de la feuille de rencontre et le responsable du championnat applique la sanction prévue à réception de la feuille de rencontre.

DEMANDES DE MODIFICATION DE RENCONTRE (CHAMPIONNAT DAME & WEEK-END)
En cas de besoin de modification de rencontre (date, horaire, lieu), il est obligatoire d'utiliser le module spécifique dans l'espace SPID Monclub, comme il est d'usage en régionale et nationale. Au niveau départemental, la demande doit être formulée au moins 6 jours avant la date de début de rencontre prévue dans SPID afin de permettre au club adverse de formuler une réponse puis au responsable de la compétition de trancher.

BRULAGES INTER-CHAMPIONNATS
Les brûlages entre les différents Championnats par équipes (Week-end, Semaine, Dames, Vétérans) sont indépendants. Un joueur peut ainsi participer au même tour de plusieurs de ces championnats (dans la limite où il respecte les règles de brûlages propres à chaque championnat).

SANCTIONS EN CHAMPIONNAT PAR EQUIPES (Week-end, Semaine, Dames, Vétérans) **:**

INCIDENTS	**SANCTIONS**
Forfait d'une équipe (prévenu moins de 2 semaines av le début du championnat)	Équipe facturée
Équipe incomplète (1re fois sur l'équipe)	Pas de sanction
Équipe incomplète (2e fois sur l'équipe)	Pas de sanction
Équipe incomplète (3e fois sur l'équipe)	Forfait général
Équipe non conforme	Sanction sportive 1
Résultats non saisis sur SPID en temps et en heure	20 €
Mauvais remplissage de la feuille de rencontre (suite à une réclamation)	10 €
Forfait prévenu aux Titres	Montée refusée + 40 €
Forfait non prévenu aux Titres	Montée refusée + 80€
Forfait prévenu aux Barrages	Repêchage impossible
Forfait non prévenu aux Barrages	Repêchage impossible + 40 €
Tenue non conforme lors de la journée des Titres et Barrages	50 € /joueur

	PR / SD	D1	D2	D3	
FORFAIT SIMPLE (un second forfait entraîne un forfait général)	40 EUR	35 EUR	30 EUR	20 EUR	si équipe adverse NON PREVENUE = + 20 EUR
FORFAIT GÉNÉRAL	85 EUR	70 EUR	60 EUR	40 EUR	
SANCTION SPORTIVE 1	Rencontre perdue 36/18 pour les équipes à 4 joueurs + 20 EUR (appel possible auprès de la CSD)				

2) Championnat par équipes Week-end

Règles générales :

- Sauf mention contraire, le règlement sportif fédéral s'applique.
- Nombre de joueurs par équipes : quatre.
- Nombre de parties : dix-huit (16 simples + 2 doubles).
- Une composition d'équipe incomplète ne sera tolérée que deux fois dans la phase (voir tableau des sanctions).
- Conformément aux décisions de la FFTT, une équipe pourra comporter quatre joueurs mutés.

Attention

- Tous les joueurs doivent être notés sur la feuille de rencontre avant le lancement de la première partie.
- En cas de retard, un joueur absent au début d'une rencontre mais régulièrement inscrit sur la feuille de rencontre peut jouer les parties restantes. Les parties manquées seront comptées perdues et ne pourront pas être rejouées.
- Dans le cas où un joueur régulièrement présent au début de la rencontre abandonnerait au cours de celle-ci ses résultats seront notés 00/00/00 au niveau des points manches et 2/0 au niveau des points parties sur la feuille de rencontre. Les points parties pourront être modifiés en 2/1 si l'abandon du joueur est justifié par un certificat médical. La présence d'un joueur est effective à partir du moment où il entre en tenue sportive (short + maillot du club) dans l'aire de jeu.

Décompte des points parties :

- Victoire : 2 points
- Défaite : 1 point
- Joueur absent au début de la rencontre, jusqu'à son arrivée : 0 point

Exemples :

- Pour une rencontre 4 joueurs contre 4 joueurs, le total des points de la rencontre est de 54 (ou moins si des parties ne sont pas jouées).
- Pour une rencontre 4 joueurs contre 3 joueurs, le total des points de la rencontre est de 49.

Engagements

- A chaque phase, lors de l'engagement des équipes, chaque club choisira pour chacune de ses équipes le jour et l'horaire de début des rencontres à domicile :
  - Pour les PR et D1, l'heure de début de rencontre devra être fixée par le club lors de l'engagement d'une équipe entre le samedi (entre 14h-17h) et le dimanche 9h.
  - Pour les D2, D3 et D4, l'heure de début de rencontre devra être fixée par le club lors de l'engagement d'une équipe entre le samedi (entre 10h-17h) et le dimanche (entre 9h et 14h).
- Les visiteurs devront se conformer à l'horaire choisi par le club accueillant (calendriers publiés sur www.rhonelyontt.com et communiqués aux dirigeants de clubs). En cas d'incompatibilité, il sera possible de demander une modification via SPID Mon Club.

Modification de rencontre

- Toute modification de rencontre doit se faire via l'espace SPID Monclub : https://monclub.fftt.com (salle, horaire, jour, …), et non par simple arrangement oral entre 2 équipes.
- Un club A fait une demande à un club B via un formulaire spécifique. Le club B est notifié et peut formuler ensuite sa réponse.
- Les modifications de rencontre doivent se faire au moins 6 jours avant le début de rencontre programmé au calendrier via l'espace SPID MonClub. Si ce délai était dépassé, l'arrangement direct entre 2 équipes est toléré sous condition que **les 2 capitaines** notifient ce changement par mail à equipeswe@rhonelyontt.com

Résultats

- Feuille de rencontre : à remonter via GIRPE avant le lundi suivant 8h.
- Performances : coefficient 1.
- En cas de forfait d'une équipe pour une rencontre, l'équipe bénéficiant de ce forfait devra saisir la composition de son équipe sur GIRPE ou sur SPID.

Important

- Un exemplaire de la feuille de rencontre doit être fourni à chaque capitaine sous le format de leur choix.

Structure du championnat 2026/2027

Division	Nbre poules	Nbre jrs Par éq	mutés (M)	étrangers (E)	nbre fém	jeunes	montées div sup	nbre desc
Pré-régionale	6	4	4	1	Libre	Poussins interdits	1er poule	Selon desc échelon sup. + montées échelon inf
Départementale 1	8							
Départementale 2								
Départementale 3	X							
Départementale 4	X	3						

Contrairement au règlement fédéral et régional, une équipe départementale désignée pour monter dans une autre division départementale ne verra pas son accession bloquée par une équipe du même club descendant de cette division.
En fonction des possibilités du calendrier, des barrages de maintien-accession peuvent être organisés en fin de chaque phase opposant un non-descendant d'une division à un second de poule de division inférieure, D4 exclue.

Brûlages (concerne les Titres et Barrages également)

- Le système de brûlage est celui établi par la FFTT (article II.112) : brûlage par tour et remise à zéro en fin de phase 1.
- Rappel : lors de la 2e journée, une équipe ne peut pas comporter plus d'un joueur ayant disputé la 1re journée dans une équipe de numéro inférieur.

Classement fin de phase :

- Le classement au sein d'une poule est établi dans l'ordre des points classement. En cas d'égalité, le départage se fera par l'indice PG/PP et si l'égalité persiste, l'équipe qui a gagné l'autre passe devant (pas de départage au set).
- Après que le classement de chaque poule a été effectué, un classement général est établi. Il se fait avec trois « tri » : « classement » dans la poule, puis « nombre de points » (si les poules sont toutes complètes) et enfin « PG/PP ».
- Dans le cas où il y a une ou plusieurs poules incomplètes, on remplace le tri « nombre de points » par le rapport « nombre de points/nombre de rencontres jouées ».
- En cas de forfait, le score saisi sera de 36/18 en faveur de l'équipe en bénéficiant.

Règlements des Titres et Barrages

Seules les équipes 1re de poule participent aux Titres en fin de phase 2
Un joueur peut participer aux Titres et aux Barrages dans une équipe sous réserves :

- Qu'il ne soit pas brûlé (règle des brûlages appliquée sur les tours des Titres et Barrages).
- D'avoir disputé deux rencontres dans la phase en cours avec cette équipe, sinon de respecter le classement maximum indiqué dans les tableaux suivants :

Toutes les rencontres des barrages d'accession :

Barrage d'accession	Classement max
PR/R3	12
D1/PR	10
D2/D1	8
D3/D2	6

Toutes les rencontres des titres :

Titres	Classement max
PR	11
D1	9
D2	7
D3	6

- Rappel : les joueurs d'une équipe doivent porter une chemisette identique.

Départementale 4 :

- Équipes de 3 joueurs.
- Classement des joueurs limité à 699 pts (le classement officiel au début de la phase concernée sera pris en compte).
- Formule de 10 matchs sur deux tables (9 simples + 1 double).
- Poules de 6 équipes en phase 1 et 2.

- En phase 1, les poules débuteront à la journée 3 et se termineront à la journée 7 du championnat par équipe (J3, J4, J5, J6, J7).
- En phase 2, les poules débuteront à la journée 2 et se termineront à la journée 6 du championnat par équipe (J2, J3, J4, J5, J6).
- La montée de départementale 4 en départementale 3 ne sera pas automatique. Les premiers de poules à l'issue de chaque phase, auront donc le choix de monter en D3 ou de rester en D4.
- Une équipe dernière de D3 pourra, si elle le souhaite, demander sa rétrogradation en départementale 4.
- Les règles de brûlage sont les mêmes que pour le championnat par équipe.

Repêchages

Le repêchage des équipes se fait conformément aux règlements fédéraux.

3) Championnat par équipes Semaine

Les nouvelles équipes intègrent la Départementale 3 sauf dérogation accordée selon règlements.

Déroulement
Ce championnat est totalement indépendant du Championnat par équipes Week-end. Un joueur peut donc participer aux deux championnats.

- Super Division et D1 : 2 poules de huit équipes.
- D2 : poules de huit équipes.
- D3 : poules de huit équipes (6 en 1ère phase)

Règles générales

- Nombre de joueurs par équipes : trois.
- Dates limites des rencontres : suivant le calendrier spécifique diffusé par le Comité.
- L'équipe évoluant à domicile doit contacter l'équipe reçue au moins 10 jours avant la date prévue pour la rencontre (cette date étant avant la date butoir).
- Pour faciliter la communication entre les équipes des clubs, il est demandé aux clubs de fournir au Comité le nom des capitaines d'équipe, leurs coordonnées (portable et adresse mail) pour recevoir les adversaires afin que cela soit indiqué sur la feuille de poule.
- L'équipe receveuse doit être capable de proposer par écrit à minima plusieurs dates à l'équipe adverse sur différents jours de la semaine. En cas de litige, le responsable de compétition prendra toute décision nécessaire concernant la rencontre.
- Titres : chaque 1er de poule jouera les titres avec, si nécessaire, un avant – tour.

Règles spécifiques

POULES	NB	MONTÉES	QUI	DESCENTES	QUI
SD	2	-	-	4	7e, 8e
D1	2	4 en SD	1ers et 2èmes	4	7e, 8e
D2	x	x en D1	1ers	X (Fonction du nombre de poules D3)	
D3	x	x en D2	1ers	Pas de descente	

Sous réserve du nombre d'équipes qui seront engagées.

Résultats

- Feuille de rencontre : à saisir sur Spid MonClub ou via GIRPE avant le lundi 08 h 00 suivant la date limite de rencontre
- Si le club n'utilise pas le logiciel GIRPE, la saisie des scores est obligatoire dans l'espace Mon Club
- Performances : coefficient 1.
- En cas de forfait, le score saisi sera de 20/10 en faveur de l'équipe en bénéficiant.

Important

- La feuille de rencontre est à conserver précieusement par les clubs toute la saison. En cas de réclamation, réserve, carton, rapport JA, ou équipe incomplète, elle devra être envoyée par courriel à equipessemaine@rhonelyontt.com au plus tard le lendemain de la rencontre.
- La feuille de rencontre pourra être réclamée par le Comité en cas d'erreur de saisie.
- L'ensemble des feuilles de rencontre pourra être réclamé par le Comité afin de procéder à un éventuel départage en fin de phase.
- Une feuille de rencontre réclamée par le responsable de la compétition doit lui être envoyée dans les 3 jours sous peine d'amende, soit par courrier, soit par courriel à equipessemaine@rhonelyontt.com.
- Une feuille de rencontre perdue, pénalisera le club responsable d'une sanction n°2 en cas de litige.

Brûlages

- Le système de brûlage est celui établi par la FFTT (article II.112) : brûlage par tour et remise à zéro en fin de phase 1.
- Dans une poule de 8 équipes, le joueur le mieux classé qui évolue dans une équipe devra avoir participé à 4 rencontres sur la phase, sinon ses parties seront retirées des points rencontres en fin de phase. Les points individuels du joueur restent acquis.
- Dans une poule de 7 équipes (poule incomplète), le joueur le mieux classé qui évolue dans une équipe devra avoir participé à 3 rencontres sur la phase.

- Dans une poule de 6 équipes (D3 phase 1 ou poule incomplète), le joueur le mieux classé qui évolue dans une équipe devra avoir participé à 2 rencontres sur la phase.

Règlements des Titres et Barrages

Un joueur peut participer aux Titres et aux Barrages dans une équipe sous réserves :

- Qu'il ne soit pas brûlé (règle des brûlages appliquée sur les tours des Titres et Barrages)
- D'avoir disputé deux rencontres dans la phase en cours avec cette équipe, sinon de respecter le classement maximum indiqué dans les tableaux suivants :

Toutes les rencontres des barrages d'accession :

Barrage d'accession	Classement max
D1/SD	11
D2/D1	9
D3/D2	7

Toutes les rencontres des titres :

Titres	Classement max
SD	12
D1	10
D2	8
D3	7

Barrages

Des barrages croisés sont organisés à la fin de chaque phase selon les possibilités du calendrier sportif.

4) Championnat par équipes Vétérans

Déroulement

- Les rencontres ont lieu en moyenne tous les 15 jours.
- Elles se déroulent en semaine. Les dates de rencontres sont fixées librement entre les deux équipes. Toutes les rencontres doivent être jouées avant la journée finales des poules.
- Selon le nombre d'équipes inscrites, l'organisation sera la suivante :
  Deux poules de quatre, ou cinq au-delàs de trois poules de 4.

Règlement

- Nombre de joueurs par équipes : trois.
- Conditions de participation : être Vétéran.
- Rencontre en phase aller-retour.
- Une entente est autorisée entre deux clubs.

Important

Dernière journée, « La journée finales » (samedi) où le titre de l'année sera remis à l'équipe championne. Les autres équipes disputent le classement final inter poules.

Cette journée est obligatoire pour l'organisation de la compétition.

Toutes les équipes seront conviées à cette date à la même heure et au même endroit

Cette journée se veut une rencontre conviviale finissant généralement par un restaurant, pour ceux qui le souhaitent.

Résultats

- Feuille de rencontre : à saisir sur Girpe ou à envoyer au responsable de compétition : equipesveterans@rhonelyontt.com
- Performances : coefficient 0,5.

Remarques

- Le calendrier des rencontres sera donné lors de la constitution des poules, en tenant compte le plus possible du calendrier équipes semaine et équipes week-end.

5) Coupes du Rhône-Lyon

Règlement

- Formule : Poules puis Tableau à élimination directe
- Les équipes sont constituées de deux joueurs ou joueuses d'un même club ou club différent, avec la possibilité d'inscrire un troisième joueur ou joueuse de l'un des deux clubs représentés.
- Toute équipe se présentant à une rencontre doit comprendre au moins un joueur inscrit dans l'équipe. Avec un maximum de 4 joueurs différents sur l'ensemble de la compétition.
- Le remplaçant ne peut avoir plus de points que le joueur remplacé au dernier classement officiel (phase).
- Tout joueur participant à la rencontre devra avoir son nom inscrit sur la feuille de rencontre avant le début de celle-ci (simple ou double).
- Un joueur peut participer à deux tableaux, mais dans une seule équipe par tableau.
- Les jeunes sont admis à partir de la catégorie Minime.
- Les parties se déroulent au meilleur des cinq manches de 11 points.
- L'équipe receveuse doit obligatoirement prendre contact avec l'équipe adverse. Si à la date de la compétition l'équipe adverse n'a pas été contactée elle doit en informer immédiatement le responsable par mail.
- L'équipe receveuse doit être capable de proposer par écrit à minima plusieurs dates à l'équipe adverse sur différents jours de la semaine. En cas de litige, le responsable de compétition prendra toute décision nécessaire concernant la rencontre pouvant aller jusqu'à l'exclusion des deux équipes concernées.

Résultats

- Feuilles de rencontre : elle peut être saisie sur GIRPE ou doit être envoyée par l'équipe receveuse au responsable de la compétition par e-mail à coupe@rhonelyontt.com avant la date limite du tour fixé.
- Pas de dérogation de date sauf accord exceptionnel du responsable de la compétition
- Performances : coefficient 0,75 (compétition départementale bonifiée – choix du Comité)
- Les feuilles de matchs devront être correctement remplies (nom joueurs, numéro de licence, date du match, nom du tableau) Toute feuille qui ne serait pas convenablement remplie entrainera la non prise en compte des résultats individuels !

Déroulement de la phase de poules

- L'ordre des rencontres est celui donné dans SPID tout comme la notion d'équipe receveuse et d'équipe visiteuse.
- Toutes les parties des rencontres de la phase de poules doivent être jouées.
- Le nombre de qualifies par poule sera en fonction du nombre d'équipes inscrites

Déroulement des tableaux à élimination directe

- Les rencontres au score acquis sont autorisées à partir du tableau à élimination directe d'un commun accord entre les joueurs.
- Tour 1 du tableau à élimination directe : les équipes qui ont le total de points le plus faible reçoivent.
- Ensuite, plusieurs cas de figure :
- Une équipe a reçu, l'autre s'est déplacée : c'est l'équipe qui s'est déplacée qui reçoit.
- Les deux équipes se sont déplacées : l'équipe qui a le total de points le plus faible reçoit.
- Les deux équipes ont reçu : l'équipe qui a le total de points le plus faible reçoit.

Finales

- Les finales de tous les tableaux seront jouées lors d'une même soirée précisée dans le calendrier sportif départemental.
- Le comité se réserve la possibilité d'avancer une finale en cas d'interaction d'un joueur avec les titres et barrages des championnats par équipes semaine.

Les tableaux (somme des points des 2 joueurs)

- Moins de 1500 points
- Moins de 2000 points
- Moins de 2500 points
- Moins de 3000 points
- Plus de 3000 points

6) Rhône-Lyon Vétérans

Règles générales

- Ouvert à tous les licenciés « compétition » Vétérans du Rhône-Métropole de Lyon valablement inscrits.
- Après la date limite d'inscription, les joueurs sont placés sur liste d'attente.
- Chaque joueur ne peut participer qu'à un tableau de sa catégorie.
- Les titres de Champion(ne)s du Rhône-Métropole de Lyon sont décernés à l'issue de la compétition.

Règlement du championnat

- Formule : poules suivant le nombre d'inscrits, qualifiant dans un tableau à élimination directe. Les joueurs éliminés en poules peuvent prendre part à un tableau consolante si les horaires et le nombre d'inscrits le permet.
- Performances : coefficient 1 (cette compétition est considérée comme l'échelon départemental des Championnats de France Vétérans – cf IV.203 des Règlements Administratifs Fédéraux)
- Catégories :
- Vétérans V40-V45 âgés de 40 à 49 ans
- Vétérans V50-V55 âgés de 50 à 59 ans
- Vétérans V60 âgés de 60 à 64 ans
- Vétérans V65 âgés de 65 à 69 ans
- Vétérans V70 âgés de 70 à 74 ans
- Vétérans V75 âgés de 75 à 79 ans
- Vétérans V80 âgés de 80 ans au 1er janvier de la saison en cours

7) Finales individuelles Rhône-Lyon Séniors

Étude de la formule de la compétition en cours, modification possible avant la fin de la première phase.

Règlement

- Ouvert à tous les licenciés « compétition » de Benjamin à Vétéran du Rhône-Métropole de Lyon valablement inscrits.
- Après la date limite d'inscription, les joueurs sont placés sur liste d'attente.
- Pour le tableau messieurs, si les inscriptions dépassent les 132 joueurs inscrits, les joueurs en dessous de 1000 points dans les catégories benjamins, minimes et cadets seront placés sur liste d'attente dans l'ordre décroissant de classement.
- Les parties se jouent au meilleur des cinq manches en 11 points.
- Performances enregistrées au coefficient 1.5.

Déroulement

- Les joueurs sont assurés de jouer trois parties minimums, sous réserve de la présence effective de tous les inscrits.
- Déroulement du week-end
  - Samedi matin et après-midi = Qualifications simples messieurs et dames si besoin
  - Dimanche matin = tableaux de doubles
  - Dimanche après-midi = phases finales en simples

Tableau Séniors Messieurs

- Samedi matin et après-midi : selon le nombre d'inscrits, plusieurs entrées progressives par vagues sont organisées selon les classements des joueurs. Pour chaque horaire, les joueurs sont placés en poules de 4 joueurs minimum. Le 1er de poule d'un horaire est qualifié pour l'étape suivante jusqu'au dernier tour de poule du samedi.
- Dimanche en début d'après-midi : les 8 joueurs les mieux classés lors de la convocation + les 16 qualifiés du samedi disputent tout d'abord un championnat sur 5 tours. Une victoire rapporte 2 points, une défaite 1 point. Les joueurs sont placés dans 6 chapeaux de 4 joueurs. Les chapeaux sont établis par ordre décroissant des classement des joueurs qualifiés. Un tirage au sort aléatoire désigne pour chaque joueur un adversaire des cinq autres chapeaux autres que le sien. A l'issue des 5 rencontres, Un classement intégral des 24 joueurs est établi et un tableau à élimination direct est mis en place. Mise en place d'un tableau à élimination direct, les 4 premiers du classement général sont qualifiés pour les quarts de finale et les joueurs classés de la 5ème à la 12ème place seront qualifiés pour les 8ème de finale où ils rencontreront un joueur en fonction des places au classement général suivante : 5ème contre 12ème ; 6ème contre 11ème ; 7ème contre 10ème ; 8ème contre 9ème.

Tableau Séniors Dames

- Entrées progressives le dimanche après-midi selon le nombre et le classement des inscrites. La formule sera établie par le Juge-arbitre en lien avec le responsable de la compétition, en se rapprochant le plus possible de la formule déclinée pour le tableau Messieurs.

Tableaux de Doubles

- Dimanche matin
- Les paires sont classées dans l'ordre décroissant de leur cumul de points classement (phase en cours).
- Chaque tableau est limité à 16 paires.
- Les inscriptions doivent se faire en amont de la compétition dans le même délai que les inscriptions en simples
- Toute absence dans le tableau de doubles, prévenue moins de 48 heures avant le début de la compétition, fera l'objet d'une amende de 40 euros. Le montant de l'amende est doublé (80 euros) si non prévenue. Cette amende peut être suspendue en cas de remplacement du double forfait par un double équivalent.
- Des inscriptions complémentaires seront possibles jusqu'au samedi soir pour compléter les tableaux.
- Sélection des doubles inscrits dans les temps par ordre des meilleurs cumuls de points.
- Sélection des inscriptions complémentaires par ordre d'arrivée.

8) Finales individuelles Rhône-Lyon Minimes/Cadets/Juniors

Règlement

- Chaque tableau est ouvert à tout licencié « compétition » de sa catégorie d'âge du Rhône-Métropole de Lyon valablement inscrit
- Un joueur peut participer à un tableau de catégorie d'âge supérieur dans la limite de deux tableaux sur le week-end
- Un joueur masculin devra en tout état de cause s'il veut faire 2 tableaux, participer au tableau de sa catégorie d'âge
- Après la date limite d'inscription, les joueurs sont placés sur liste d'attente.
- Les Poussins peuvent être autorisés à jouer en Minimes et Cadets sur autorisation du Conseiller Technique Départemental.
- Les parties se jouent au meilleur des cinq manches en 11 points.
- Le titre de Champion du Rhône-Métropole de Lyon est décerné à l'issue de la compétition.
- Les joueurs sont placés en poule selon le dernier classement mensuel FFTT publié (pas le premium).
- Performances enregistrées au coefficient 1.5.

Déroulement

- Les joueurs sont assurés de jouer trois parties minimums, sous réserve de la présence effective de tous les inscrits.
- Déroulement du week-end :
- Samedi = Qualifications Simples Minime/Cadet/Junior garçon,
- Dimanche = Fin de la compétition Simples Minime, Cadet et Junior sous forme de Tops + tableaux Minime Fille, Cadette et Junior filles

Tableaux Simples Garçons

- Samedi : qualification Minime/Cadet/Junior
- Dimanche : fin de la compétition sous forme de Top

  NB : Les Tops sont composés de joueurs étant « têtes de série » et de joueurs « qualifiés » (nombres à définir à l'issue des inscriptions). Le nombre de joueurs participants au Top du dimanche est redéfini chaque année par le conseiller Technique Départemental

Tableau Simples Filles

- La formule est établie par le juge-arbitre en collaboration avec le responsable de la compétition selon le nombre et le classement des inscrites. Dans la mesure du possible, chaque tableau comportera une phase de poule suivie d'une phase de tableau à élimination directe

9) Finales individuelles Rhône-Lyon Poussins/Benjamins

Règlement

- Ouvert à tous les licenciés « compétition » Poussins et Benjamins du Rhône-Métropole de Lyon valablement inscrits.
- L'inscription aux championnats du Rhône Poussins-Benjamins est gratuite pour les joueurs ayant préalablement participés aux circuits jeunes et Gones.
- Après la date limite d'inscription, les joueurs sont placés sur liste d'attente.
- Les parties se jouent au meilleur des cinq manches en 11 points.
- Le titre de Champion du Rhône-Métropole de Lyon est décerné à l'issue de la compétition.
- Performances : coefficient 1.5.

Déroulement

- Les joueurs sont assurés de jouer trois parties minimums, sous réserve de la présence effective de tous les inscrits.
- Des têtes de série peuvent être désignées dans chaque tableau
- Dimanche matin : qualification en Poussin et Benjamin garçon.
- Dimanche après-midi : fin des tableaux Poussin et Benjamin garçon + compétition féminine.

Tableaux Simples Garçons

- En fonction du nombre d'inscrits, une étape préliminaire qualificative sera organisée le matin pour les joueurs en perfectionnement, ceci pour les poussins et les benjamins garçons.
- Les joueurs qui sortiront de cette phase qualificative participeront l'après-midi aux poules des joueurs plus expérimentés.
- L'après-midi :
- Les poussins sont placés en poule selon l'article I.302 des règlements fédéraux. A l'issue de celles-ci, les joueurs sont placés en tableau à élimination directe selon l'article I.305.
- Les benjamins sont placés en poule selon le dernier classement mensuel FFTT publié (pas le premium).

Tableau Simples Filles

- Dans la mesure du possible, chaque tableau comportera une phase de poule suivie d'une phase de tableau à élimination directe telle que décrite pour les tableaux Simples Garçons.

10) Finales par Classement

Règlement

- Ouverte à tous les licenciés « compétition » de Benjamins à Vétérans du Rhône-Métropole de Lyon valablement inscrits.
- Après la date limite d'inscription, les joueurs sont placés sur liste d'attente.
- Épreuve qualificative pour l'échelon régional.
- Les parties se jouent au meilleur des cinq manches en 11 points.
- Performances : coefficient 1.25.

Déroulement

- Les joueurs sont assurés de jouer trois parties minimums, sous réserve de la présence effective de tous les inscrits.
- ~~Les tableaux F5, F7, F9, F12 et H15 se dérouleront le samedi après-midi.~~

~~Les tableaux H8, H10 et H12 se dérouleront le dimanche matin.~~

~~Ces horaires peuvent être amenés à être modifiés pour les tableaux masculins, en fonction du nombre d'inscrits.~~

En raison des problèmes rencontrés la saison passée, en fonction du nombre d'inscriptions, les dates et horaires seront communiqués 10 jours avant la date de l'épreuve.

Tableaux Messieurs

- Les joueurs sont placés en poule selon le dernier classement mensuel FFTT publié (pas le premium).
- A l'issue des poules, les joueurs sont placés en tableau à élimination directe selon l'article I.305.

Tableau Dames

- La formule est établie par le Juge-arbitre en lien avec la responsable des féminines selon le nombre et le classement des inscrites. Dans la mesure du possible, chaque tableau comportera une phase de poule suivie d'une phase de tableau à élimination directe telle que décrite pour les tableaux Simples Garçons.

- Huit tableaux sont organisés :

DAMES	Points	Qualifiées REG
F5	500 à 599	Toutes
F7	600 à 799	Toutes
F9	800 à 999	Toutes
F12	1 000 à 1 299	Toutes

MESSIEURS	Points	Qualifiés REG
H8	899	5
H10	1099	6
H12	1299	6
H15	1599	4

- En cas de départage pour une place qualificative, celui-ci se fera en fonction du dernier classement mensuel FFTT publié (pas le premium).

11) Circuit Jeunes

Règlement

- Compétition promotionnelle pour filles et garçons ouverte aux licenciés « compétition » du Rhône- Métropole de Lyon des catégories Benjamin à Junior.
- 6 tours de compétition.
- Avant chaque tour, il est nécessaire de confirmer la présence ou l'absence du joueur inscrit. L'inscription des joueurs devra s'effectuer au plus tard 10 jours avant la compétition.
- 1 absence non prévenue sera tolérée. Au-delà, le joueur ne pourra plus participer à la compétition pour la saison en cours.
- Après deux tours joués en Championnat par équipes adultes, le joueur est considéré comme brûlé et ne peut plus jouer en Circuit Jeunes.
- Performance : coefficient 0,5.

Déroulement

- Deux horaires de convocation sont définis pour répartir les joueurs des différents clubs
- Dans la mesure du possible, les joueurs des clubs seront convoqués au même horaire. Les joueurs d'un club sont susceptibles de changer d'horaire d'un épisode à l'autre, voire de lieu si nécessaire

Formules

- Pour le premier tour, les joueurs sont placés sur la liste en fonction des niveaux identifiés par le Conseiller Technique Départemental. Pour les tours suivants, il est tenu compte des résultats des tours effectués.
- Les joueurs sont placés selon l'ordre de la liste pour une montée/descente de 30 minutes.
- A l'issue de la montée/descente, les joueurs sont intégrés en poule de quatre voire de cinq Seules ces parties comptent pour les points classement.
- Les parties se jouent au meilleur des trois manches.
- A chaque tour, les joueurs finissant premiers et deuxièmes de la poule 1 de chaque site et chaque horaire sont qualifiés pour jouer sur le site élite au tour suivant.
- Durant l'année, un à deux tours se dérouleront selon une formule différente.

Bénévoles

- Les bénévoles devront être inscrits par le club en utilisant le formulaire prévu à cet effet sur la page de la compétition sur le site du Comité www.rhonelyontt.com. Date limite d'inscription le mercredi avant la compétition.
- Deux prestations par an et par club sont demandées pour trois enfants inscrits (exemple : 6 enfants = 4 prestations).
- La prestation bénévole correspond au fait de mettre à disposition un adulte présent pendant 1 heures.
- Mission du bénévole : Il animera la montée/descente en accompagnement du responsable de la salle et remplira les feuilles pour le lancement des parties lors de la phase de poule.
- Le bénévole sera affecté sur le site géographique et à l'horaire de convocation des jeunes de son club.

Site élite

- Le site élite ne débutera qu'à partir du 2ème tour
- Les joueurs sont placés par ordre décroissant de leurs points classement mensuel.
- La formule de compétition évoluera au fil des tours et du nombre croissant de joueurs. Idéalement, elle comprendra une phase de poule et une phase de tableau à élimination directe.
- Les parties se jouent au meilleur des deux ou trois manches gagnantes. Le principe sera adapté par le Juge-arbitre en fonction de la liste des joueurs et de leur niveau de classement.

12) Circuit Gones

Règlement

- Compétition individuelle ouverte aux licenciés « compétition » du Rhône-Métropole de Lyon Poussins garçons, Poussines et Benjamines filles.
- 5 tours de compétition.
- Avant chaque tour, il est nécessaire de confirmer la présence ou l'absence du joueur inscrit.
- 1 absence non prévenue sera tolérée. Au-delà, le joueur ne pourra plus participer à la compétition pour la saison en cours.
- Performance : coefficient 0,5.

Formules

- Pour le premier tour, les joueurs sont placés sur la liste en fonction des niveaux identifiés par le Conseiller Technique Départemental. Pour les tours suivants, il est tenu compte des résultats des tours précédents effectués.
- Les joueurs sont placés selon l'ordre de la liste pour une montée/descente de 30 minutes.
- A l'issue de la montée/descente, les joueurs sont intégrés en poule de quatre voire de cinq. Seules ces parties comptent pour les points classement.
- Lors du déroulement des poules, les parties se jouent au meilleur des trois manches.

Arbitres

- Des arbitres non joueurs sont prévus sur chaque tour de la compétition.

13) Critérium Fédéral Messieurs

Récapitulatif technique	
Club organisateur	Suivant convocation
Date	Suivant convocation
Délégué	cf@rhonelyontt.com
Liste de qualification	Inscription sur **SPID mon Club**
Liste de compétition	Voir règlement fédéral (III.302)
Mise en poule	Serpent aménagé
Mise en tableau	TED OK-KO tirage au sort suivant formule D1 des règlements fédéraux.

Le coefficient de l'épreuve pour les points classement est de 1,5.

Titre I Généralités

Article 1 - Conditions de participation

1.1 Le Critérium fédéral est réservé aux joueurs licenciés à la FFTT et en possession d'un certificat médical en cours de validité. Les joueurs peuvent être amenés à prouver leur identité à la demande du Juge-Arbitre. Si ces conditions ne sont pas respectées, l'accès à la compétition leur sera refusé.

1.2 Féminines

- Les féminines qui en feront expressément la demande pourront intégrer le CF messieurs. Elles ne pourront en revanche pas accéder à l'échelon régional si elles font ce choix.

Article 2 - Inscription

2.1 Pour les joueurs évoluant en National ou Régional respecter les dates d'inscription fixées par l'échelon fédéral et régional.
2.2 Pour les joueurs évoluant en départemental les inscriptions, (ou réinscriptions) sont possibles à chaque tour. Elles sont closes 14 jours avant le week-end de la compétition. Pour toute inscription après la première journée, merci de prévenir le responsable de compétition à cf@rhonelyontt.com.
2.3 Les inscriptions se font uniquement par Internet sous l'espace « SPID Mon club » en direct par les responsables de club. Elles sont valables pour tous les tours restant à jouer.
2.4 Entre chaque tour, les nouveaux inscrits seront intégrés à la dernière division de leur catégorie pour la première version des convocations. Ils pourront intégrer les divisions supérieures en cas d'absences confirmées, si leur classement le permet.
2.5 Les communications avec le responsable de la compétition se font uniquement par mail sur cf@rhonelyontt.com et feront foi en cas de litiges (absence ou oubli sur la liste par exemple).

Article 3 - Qualification

3.1Regroupement de catégories

- Une seule catégorie regroupera les catégories Séniors et Vétérans.

3.2 Qualification des joueurs dans les différentes divisions départementales
Pour chaque catégorie
Pour le 1er tour, les joueurs sont répartis dans les différentes divisions à partir du dernier classement officiel diffusé. Pour les autres tours, les joueurs sont placés selon les résultats du tour précédent (places).

3.3 Une première version sera diffusée sur le site à partir du vendredi de la semaine précédant la compétition soit 8 jours avant celle-ci, cela pour vérification par les clubs. **En cas d'oubli ou d'erreur, veuillez contacter** cf@rhonelyontt.com
3.4 Les convocations définitives **PAR DIVISION** seront diffusées le jeudi précédent la compétition, aucune inscription sur place n'est possible même en cas de tableau incomplet.

Article 4 - Déroulement des parties

Toutes les parties des poules et des tableaux se joueront au meilleur des cinq manches.

Article 5 - Matériel et tenue

- Les balles agréées devront être amenées par les compétiteurs.

Article 6 - Pointage

Le pointage sera ouvert 1h avant le début de la compétition et sera clos 30 min avant le début de cette dernière. Le Juge-arbitre sera autorisé à repêcher des joueurs sur place afin de compléter des tableaux incomplets.

Article 7 - Arbitrage

Après leur dernière partie, les joueurs et joueuses doivent impérativement rester à disposition du Juge-Arbitre pour arbitrer une partie (quel que soit la catégorie) avant de pouvoir partir.

Article 8 - Retard

En cas de retard non prévenu, le joueur sera intégré à la division inférieure ou refusé.

Article 9 - Abandon

Voir règlement sportif fédéral (III.109)

Titre II Déroulement sportif

Article 1 - Dans toutes les catégories

Par défaut, une division est constituée d'un groupe de 16 joueurs dans toutes les catégories.
Le responsable du Critérium fédéral peut choisir de créer plusieurs groupes de 16 joueurs pour une même division s'il estime que le classement des joueurs le permet.
Pour un groupe de 16 joueurs la compétition se déroulera en 4 poules de quatre suivies d'un tableau de 16 OK KO classement Intégral.

Si la dernière division comporte :

1 à 4 joueurs : Les intégrer à la division supérieure pour former des poules de 5
5 à 7 joueurs : créer 1 poule avec classement intégral sans tableau ensuite.
8 à 10 joueurs : 2 Poules de 4 ou 5 joueurs puis un tableau classement intégral de 8 joueurs maxi.
11 joueurs : créer 2 poules de 4 et une de 3 puis tableau classement intégral
12 à 16 joueurs : 4 poules de 3 ou 4 ou 5 joueurs puis tableau classement intégral de 16 joueurs maxi.

Pour la dernière division, en fonction du nombre d'inscrits, le juge-arbitre peut, s'il le juge nécessaire, adapter les formats précédents en accord avec le responsable du Critérium fédéral afin d'assurer la meilleure compétition possible aux joueurs.

Titre III Montées en divisions supérieures et descentes en divisions inférieurs

Article 1 - Chaque tour est qualificatif pour le tour suivant.

Article 2 - Montées en régionale

2.1 - Pour le tour 1, le premier du tour 4 de PR de l'année précédente est qualifié pour l'échelon régional s'il reste dans la même catégorie d'âge.

2.2 - Pour les autres tours, pour chaque catégorie, un quota de montants est fixé par l'échelon régional.

2.3 – Les montants de PR de chaque catégorie d'âge accèderont à la pré-nationale de leur catégorie d'âge.

Article 3 - Montées entre divisions départementales

3.1 - Pour chaque division de chaque catégorie, le quota de montants est fixé par le responsable du Critérium fédéral, l'information est accessible sur les convocations

Article 4 - Descentes entre divisions départementales

Pour chaque division, le nombre dépendra des éventuels nouveaux inscrits et du nombre de descendants de l'échelon régional.

Titre IV Les forfaits

Conformément au Règlement Régional :

La seule adresse valide pour les envois de courriels est celle du Comité, cf@rhonelyontt.com

Tout joueur, régulièrement engagé pour un tour dans une division donnée, doit honorer cet engagement. En cas d'impossibilité motivée, connue de lui suffisamment à l'avance, il doit aviser au plus tôt le responsable de cette division pour permettre à celui-ci de procéder éventuellement à son remplacement. Suivant la situation provoquant le forfait, sa justification et le délai d'avertissement, le joueur (ou la joueuse) pourra être maintenu dans la division, descendu d'une division ou exclu du CF. Voir le tableau ci-dessous des différents cas.

Forfait excusé et justifié	Justificatifs à fournir	Délai	Conséquence pour le tour suivant	Conséquence pour la saison suivante	Conséquence financière
Sélection par la FFTT, l'ETTU, l'ITTF ou Handisport et Sport Adapté	Convocation de la fédération concernée	Au + tard mardi avant le tour	Maintien dans la division	Aucune	Aucune
Convocation pour officier comme arbitre, juge-arbitre sur un tour national (si le tour régional n'est pas décalé du national).	Convocation	Au + tard mardi avant le tour			
Convocation pour un voyage scolaire	Convocation	Au + tard mardi avant le tour			
Pour une féminine, pendant sa grossesse et son congé maternité	Certificat d'impossibilité de participer aux compétitions	Au + tard mardi avant le tour			
En cas d'obligation de service national universel	Convocation	Au + tard mardi avant le tour			
En cas de décès (parents, enfants, fratrie)	Avis de décès – livret de famille	Au + tard mardi avant le tour			
En cas d'hospitalisation	Bulletin d'hospitalisation	Au + tard mardi avant le tour			
Forfait excusé et non justifié					
Le responsable CF prévenu avant le jeudi soir	Aucun	Au + tard jeudi avant le tour			
Le responsable CF prévenu après le mardi soir d'un accident ou événement de force majeure survenu au dernier moment et ne permettant pas de repêchage sous réserve de prévenir le responsable ou le JA	Certificat médical ou tout autre justificatif qui sera étudié par le responsable (permettra ou non d'excuser le forfait)	Au + tard le dimanche du tour	Descente d'une division	Aucune	Aucune
Avis d'abandon du CF	Mail	Au + tard mardi avant le tour			
Forfait non excusé			Forfait excusé pour chaque tour restant		
Forfait non excusé 1ère fois	Aucun				
Forfait non excusé 2ème fois	Aucun		Replacé dans la dernière division		
			Exclusion du CF	1 division au-dessous de laquelle il serait	

				qualifié aux points CF	

Titre V Les forfaits

Seul le responsable du Critérium fédéral a qualité pour effectuer les repêchages. Ils seront possibles jusqu'au jeudi 18 H précédant le tour considéré. Si un repêchage est refusé, la place est laissée à la disposition du responsable du Critérium Fédéral. Priorité sera donnée aux meilleurs descendants, puis aux meilleurs non-montants. Le responsable du Critérium Fédéral peut prendre le droit de repêcher un nouvel inscrit entre deux tours s'il estime que le niveau de celui-ci est en adéquation avec la division dans laquelle il se trouve.

Titre VI Abandon en cours de compétition

Tout joueur abandonnant en cours de compétition devra obligatoirement le justifier, si cela relève d'un problème physique ou de santé, avec un certificat médical au plus tard le mardi suivant la compétition. Dans le cas contraire, le joueur sera automatiquement déclaré descendant dans la division inférieure. Le premier descendant du tour concerné sera donc maintenu.

14) Challenge Chantal et Gérard MASSET

- Le challenge des Clubs Formateurs est une épreuve par équipe de club.
- Le coefficient de cette épreuve pour les points classement est de 0.75
- Les qualifications à l'échelon régional se font sur la base du challenge général de l'échelon départemental.

Composition des équipes

- Une équipe est composée de 8 joueurs et joueuses et de 1 arbitre diplômé(e) ou en cours de formation.
- Une équipe peut être incomplète mais doit au minimum comporter 6 joueurs et joueuses. Une équipe ne comportant pas au minimum 6 joueurs et joueuses ne sera pas admise à participer.
- Chaque participant et participante ne peut s'engager que dans un seul tableau. Il y a 5 tableaux mixtes et 3 tableaux féminins.
- Une joueuse participant à un tableau mixte ne pourra pas participer à un tableau féminin.
- Pour les catégories jeunes, une inscription peut être acceptée dans le tableau de la catégorie immédiatement supérieure.
- Une équipe peut comporter au maximum un(e) muté(e) et au maximum un étranger (étrangère).

Tableaux mixtes	Tableaux féminins
1. Seniors messieurs et dames	6. Seniors Dames
2. Juniors garçons et filles	7. Juniors filles-cadettes
3. Cadets et cadettes	8. Minimes filles - benjamines
4. Minimes garçons et filles	
5. Benjamins et benjamines	

Engagement des équipes

- Les inscriptions sont effectuées via un questionnaire envoyé aux clubs et disponible sur le site du comité.
- Tous les membres de l'équipe inscrite doivent être licenciés avec une licence compétition. Si un joueur ou joueuse est inscrit(e) en licence loisir, celle-ci sera automatiquement convertie en licence compétition.
- Chaque club peut engager qu'une seule équipe pour la compétition.

Remplacement d'un joueur absent

- Dans toutes les catégories, un joueur absent peut-être remplacé par un joueur de la même catégorie au plus tard 72h avant la compétition. Son nombre de points doit être inférieur ou égal à celui du joueur remplacé.
- Le juge arbitre devra effectuer une nouvelle composition des poules afin de prendre en compte le classement du joueur qui remplace.

Déroulement de l'épreuve

- Le pointage devra s'effectuer 1h avant le début de l'épreuve avec la présence de tous les participants de l'équipe.
- Les parties se déroulent au meilleur des 5 manches de 11 points.
- L'épreuve se déroule par poules, puis un tableau à élimination direct est organisé.
  - Dans toutes les catégories, les poules sont établies par ordre décroissant du nombre de points classement indiqués lors de la dernière situation mensuelle des points FFTT précédant la date de l'épreuve (pas les points premium).
  - La règle de composition des poules est établie en suivant la méthode du serpent.
- Un joueur absent lors du troisième appel sera déclaré forfait pour la partie concernée.

Conseilleurs et sanctions

- Le règlement FFTT des règles du jeu article 3.5.1 est appliqué.
- Un seul conseilleur est autorisé par joueur.
- Seuls les joueurs appelés et leurs conseilleurs sont autorisés à se trouver dans les travées des aires de jeu.

Arbitres fournis par les clubs

- Les associations qui participent à l'épreuve départementale ont l'obligation de fournir un arbitre diplômé (ou en cours de formation) qui officie durant toute la compétition. Chaque club concerné communique le nom de son arbitre selon les instructions de la circulaire d'inscription. En cas de défaut d'arbitre, l'équipe est sanctionnée de 3 points de pénalité et l'un des membres joueur sera désigné pour officier.

Nombres de Points Marqués

Rang	Points-résultats
Vainqueur	10
Finaliste	8
3ème	6
4ème	5
¼ finalistes	3
3ème de poule	2
4ème de poule	1

- Les équipes totalisent des points - résultats, et sont classées dans l'ordre décroissant des totaux obtenus. Une équipe complète (8 joueurs et 1 arbitre diplômé) rapporte 3 pts de bonus.
- En cas d'égalité entre des équipes, elles sont départagées de la façon suivante :
  - 1. L'équipe complète avec ses 8 représentants et son arbitre de club officiel.
  - 2. L'équipe qui a le plus de 1èreplaces.
  - 3. L'équipe qui a le plus de 2èmes places.
  - 4. L'équipe qui a le plus de 3èmes places.
  - 5. etc.

Récompenses du Challenge général et Challenge des clubs formateurs :

Récompenses individuelles pour les 3 premiers ou premières de chaque tableau.

Récompenses pour les 1ers de chaque challenge :

- Challenge général des 8 tableaux.
- Challenge des clubs formateurs : classement sur les (4) catégories suivantes : benjamins, minimes garçons, cadets garçons et benjamines/minimes filles.

Annexes 1 : Critérium Fédéral

1) Attribution des lettres selon la division et la catégorie d'âge.

DIVISION	PR	D1	D2	D3
SENIORS	E	F	G	H
JUNIORS	F	G	H	I
CADETS	G	H	I	J
MINIMES	H	I	J	K
BENJAMINS	I	J	K	L

Pour les autres divisions, il y a lieu de respecter l'ordre alphabétique pour l'attribution de la lettre.

2) Attribution des points

Prendre la colonne horizontale correspondant au nombre de joueurs prévus (et non pas le nombre de ceux qui ont joué réellement) dans le groupe : Lorsque certaines places de poule ne sont pas qualificatives pour un tableau, les joueurs concernés classés à une même place dans les poules marquent le même nombre de points. Ce nombre correspond :
- pour la première place de poule non qualificative aux points attribués à la tranche des places situées après celle utilisée pour les derniers joueurs du tableau ;
- pour la deuxième place de poule non qualificative aux points attribués à la tranche des places situées après celle utilisée pour la première place de poule non qualificative ;
- etc. Si les points indiqués dans le tableau ne permettent plus d'attribuer des points différents pour des places non qualificatives distinctes, un écart d'un point devra être appliqué.
- Lorsque plusieurs places ne sont pas jouées, les joueurs concernés marquent le même nombre de points. Ce nombre de points correspond à la première place de la deuxième moitié des places non disputées. Exemple : les places 9 à 12 ne sont pas disputées ; les 4 joueurs se voient attribuer les points correspondant à la 11e place. Attribution des points suivant la place en fonction du nombre de joueurs prévus

	6	7	8	9	10	11	12	16	18	20	24	32	48
1	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100
2	75	75	80	80	80	80	80	80	80	80	80	80	85
3	50	50	60	60	65	65	65	65	65	65	65	65	70
4	30	35	45	45	50	50	50	50	50	50	52	55	60
5	15	20	33	33	40	40	40	40	40	40	42	45	54
6	2	10	21	21	30	30	30	35	35	35	37	40	52
7		2	10	12	20	20	25	30	30	30	32	37	50
8			2	5	10	15	20	25	25	25	28	35	48
9				2	5	10	15	20	22	22	25	33	38
10					2	5	10	15	19	19	24	32	37
11						2	5	10	16	17	23	31	36
12							2	7	13	15	22	30	35
13								5	11	13	17	29	34
14								4	9	11	15	28	33
15								3	7	9	13	27	32
16								2	5	7	11	26	31
17									3	5	9	23	30
18									2	4	8	20	29
19										3	7	17	28
20										2	6	15	27
21											5	13	26
22											4	12	25
23											3	11	24
24											2	10	23

nb	25	26	27	28	29	30	31	32	33	34	35	36
32	9	8	7	6	5	4	3	2				
48	18	17	16	15	14	13	12	11	10	9	8	7

nb	37	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48
32												
48	6	5	4	3	2	2	2	2	2	2	2	2

100 points d'un niveau = 1 point du niveau immédiatement supérieur
Faire suivre ce nombre de la lettre : attribution des lettres selon la division et la catégorie d'âge

3) Forfait excusé et justifié

Forfait excusé et justifié	justificatifs à fournir	délai
Sélection par la FFTT, l'ETTU, l'ITTF ou Handisport et Sport Adapté -	Convocation de la fédération concernée	Au + tard mardi avant le tour
Convocation pour officier comme arbitre, juge-arbitresur un tour national (si le tour régional n'est pas dé- calé du national).	Convocation	Au + tard mardi avant le tour
Convocation pour un voyage scolaire,	Convocation	Au + tard mardi avant le tour
Pour une féminine, pendant sa grossesse et soncongé maternité	Certificat médical d'impossibilitéde participer aux compétitions	Au + tard mardi avant le tour
En cas d'obligation de service national universel	Convocation	Au + tard mardi avant le tour
En cas de décès (parents, enfants, fratrie)	Avis de décès – livret de famille	Au + tard dimanche du tour
En cas d'hospitalisation	Bulletin d'hospitalisation	Au + tard dimanche du tour
Le responsable CF prévenu après le mardi soir accident ou événement de force majeure survenu au dernier moment et ne permettant pas de repêchage sous réserve de prévenir le responsable ou le JA	Certificat médical ou toute autre justificatif qui sera étudié par le responsable du CF du niveau concerné (permettra ou non d'excuser le forfait)	Au + tard le lundi après le tour